

CONFORMITE RGPD

POLITIQUE EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

08/05/2018



Préambule

Par la présente Politique System Solutions Group entend apporter à ses clients, dès le 25 mai prochain, les garanties nécessaires et suffisantes quant à la mise en conformité de ses trois entités juridiques au Règlement (UE) 2016/679, usuellement appelé « RGPD » .

Champ d'application

Afin de comprendre le champ d'application de la Politique adoptée par System Solutions Group, il convient de rappeler la définition apportée par la réglementation européenne à deux concepts essentiels, à savoir :

- ✓ **« Données à caractère personnel »** : *toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale*

- ✓ **« traitement »** : *toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction*

Sur base de ce qui précède, les garanties développées au sein de la présente Politique ont pour finalité les traitements de données effectués par System Solutions Group en qualité de sous-traitant pour le compte de ses clients.

Securité des traitements

Certification « PSF »

Consacré « Professionnel du secteur financier (PSF) » par la Commission de surveillance du secteur financier depuis le 1/01/2008, System Solutions Luxembourg répond exhaustivement, et de manière quotidienne, aux obligations qui lui sont légalement imparties.

L'octroi de ce statut implique notamment une exigence pointue et sans discontinuité en matière de sécurité des données confiées par le client. A cette fin, System Solutions Luxembourg a élaboré un manuel actualisé définissant les stratégies mises en place pour répondre adéquatement à cet impératif.

L'élaboration de ces processus, ainsi que le suivi de leur concrétisation, font l'objet d'un contrôle régulier de la Commission de surveillance du secteur financier.

Soucieux d'offrir davantage de garanties à ses clients, System Solutions Luxembourg a fait le choix de renforcer la conformité des procédures qu'elle pratique, souscrivant à un processus d'audit interne auprès d'un Big Four, à savoir PricewaterhouseCoopers (PwC).

En outre, System Solutions Luxembourg a structurellement mis en place les « best practices » reconnues en termes d'authentification, de confidentialité des données, de contrôle d'accès, et ce afin de garantir un niveau maximal d'intégrité des données traitées.

Enfin, System Solutions Group, dans le cadre notamment du service Cloud offert, réplique quotidiennement les données traitées au sein de deux datacenters, implantés de manière géographiquement stratégique, afin d'assurer un niveau inégalable de sécurité des données sauvegardées.

Sécurité des données à caractère personnel et « RGPD »

A travers le prisme de la certification « PSF », System Solutions Group s'est doté de moyens cohérents permettant d'assurer la sécurité et l'intégrité non seulement des données bancaires, mais également de toutes données à caractère personnel au sens large qu'il est amené à traiter pour le compte de ses clients.

Cette sécurité nécessaire est davantage priorisée par la réalisation actuelle d'un GAP Analysis « RGPD » au sein des équipes de System Solutions Group, assurant la « conformité RGPD » dès le 25 mai prochain.

En outre, afin d'intensifier la nécessaire confidentialité des données, System Solutions Group s'est donné comme point d'honneur d'instaurer un processus de sensibilisation de son personnel à la nouvelle réglementation, et ce par des séances d'information régulières, ainsi que par l'incorporation de cette nouvelle dimension « protection des données à caractère personnel » au sein de sa politique stratégique et organisationnelle.

Enfin, System Solutions effectue actuellement une révision exhaustive des contrats de travail de ses employés afin d'y insérer des clauses de confidentialité strictes et permettre de souscrire pleinement aux exigences légales imparties.

Collaboration avec fournisseurs et sous-traitants

System Solutions Group s'attelle à recueillir auprès de ses fournisseurs et sous-traitants les garanties suffisantes et nécessaires en termes de sécurisation et de protection des données qui lui sont confiées.

Un contrat spécifique sera conclu avec chaque partenaire afin de répondre au prescrit du Règlement européen et garantir la parfaite confidentialité des données personnelles traitées.

System Solutions s'engage, par ailleurs, à solliciter, en cas de nouvelle collaboration l'accord écrit et préalable de ses clients.

Garanties en cas de transfert de données personnelles hors Union européenne

Soucieux d'offrir les services les plus performants, System Solutions Group s'est entouré des sous-traitants les plus compétents en matière I.T.

Afin de répondre le plus adéquatement aux besoins de ses clients, certaines données à caractère personnel sont susceptibles d'être transférées au siège social de nos fournisseurs et, le cas échéant, hors Union européenne.

Dans ce contexte, System Solutions Group garantit que :

- le transfert est opéré au sein d'un pays dont le niveau de protection a été reconnu adéquat par la Commission européenne ;
- le transfert est opéré au sein d'une entreprise américaine ayant adhéré au Privacy Shield (Bouclier de Protection des Données) ;
- le transfert est régi par l'application des clauses contractuelles types édictées par la Commission européenne en date du 5/02/2010 (2010/87/UE).

Désignation d'un Délégué à la protection des données (DPO)

Conformément à l'article 37 du Règlement (UE) 2016/679, System Solutions Group s'est doté d'un Délégué à la protection des données (DPO) afin d'assurer les missions suivantes :

- orchestrer la mise en place de cette nouvelle norme européenne au sein des trois entités juridiques de System Solutions Group et assurer le respect continu de celle-ci;
- garantir, en parfaite collaboration avec les équipes techniques compétentes, la tenue d'un registre des traitements des données à caractère personnel détenues par System Solutions Group ;
- contribuer à la réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données avant tout nouveau traitement de données et compte tenu de la nature de celui-ci;
- assurer le rôle de contact auprès des trois autorités de contrôle compétentes¹.

Soutien du client dans l'accomplissement de ses propres obligations « RGPD »

Afin de répondre au prescrit de l'article 28, §3 du Règlement (UE) 2016/679, Systems Solutions Group :

- offre à ses clients une assistance logistique dans la concrétisation de leurs propres obligations « RGPD ». Dans ce cadre, System Solutions Group s'attelle à actualiser son site web afin,

¹ CNDP pour le Luxembourg, CNIL pour la France et CPVP pour la Belgique.

notamment, de permettre à toute personne concernée d'introduire, en complétant un formulaire en ligne, toute demande auprès du Délégué à la protection des données (DPO) de System Solutions Group, relative à l'exécution de droits particuliers ou, le cas échéant, notifier toute violation de données à caractère personnel;

- se tient à la disposition de ses clients afin d'apporter une aide technique concrète et utile dans le cadre de la réalisation d'éventuelles analyses d'impact des données à caractère personnel (AIPD) concernant les traitements de données confiés contractuellement à System Solutions Group;
- met à la disposition de ses clients toute information ou documentation pertinente leur permettant de démontrer à suffisance le respect des obligations « RGPD » dans le cadre de la réalisation d'audits.

Revision de la politique de protection des données à caractère personnel

System Solutions Group s'engage à actualiser la présente Politique au regard de l'évolution constante des processus mis en place, avec pour objectif d'assurer à ses clients le niveau le plus élevé de « conformité RGPD ».

A cette fin, System Solutions Group a notamment pour objectifs, à court terme :

- de faire certifier ce niveau de conformité par un organisme d'audit reconnu et agréé par les autorités de contrôle compétentes ;
- d'obtenir la certification ISO/CEI 27001 relative à la sécurité des systèmes d'information.

Contact « RGPD »

Pour toute question concernant le contenu de la présence Politique interne, System Solutions Group invite ses clients à contacter le Délégué à la protection des données (DPO), dont les coordonnées sont les suivantes :

Isabelle ROUX

36, Parc d'Activités

L-8308 CAPELLEN

DPO@systemsolutions.lu

Tel : +352 31 40 40 24-5

Mobile : +352 661 74 48 05